

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2016,
À 20 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Julien Milot, conseiller
Serge Pouliot, conseiller
Mme Josée Pelletier, conseillère

ABSENT : M. Louis Gosselin, conseiller
Mme Debbie Deslauriers, conseillère

Brigitte Boulianne, adjointe, est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et du maire
6. Résolution: Adoption du règlement 566-2016 - Agriculture 2 dans VA-3
7. Résolution: Dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017
8. Résolution: Octroi de contrats pour le déneigement
9. Résolution: Octroi de contrat notarié pour servitude du bassin 1
10. Résolution: Appui à la Municipalité de l'Ange-Gardien
11. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil
12. Avis de motion: Adoption du règlement numéro 573-2016 de taxation déterminant le taux de taxes foncières générales à taux variés, le taux des taxes spéciales, les différents taux de taxes pour les services et les intérêts
13. Comptes à payer
14. Correspondance
15. Période de questions
16. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 944-16**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Serge Pouliot et **résolu** à l'**unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 945-16**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 7 NOVEMBRE 2016**

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Sylvain Delisle et **résolu** à l'**unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **7 novembre 2016**, tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de **novembre 2016** : **7**
Coût des travaux **296 265 \$**

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION
NO : 946-16**

**6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 566-2016 - AGRICULTURE 2
DANS VA-3**

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire tenue le lundi 6 juin 2016, le Conseil a approuvé l'adoption du projet de règlement par sa résolution 891-16,

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné par M. Julien Milot le 1^{er} août 2016,

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement le 7 novembre 2016,

ATTENDU QU'aucune demande d'ouverture de registre n'a été reçue.

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par **Julien Milot**, **appuyé** par **Sylvain Delisle**, et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 566-2016 visant à modifier le règlement de zonage numéro 305 de la Municipalité afin d'autoriser la classe d'usage « Agricole 2 » dans la zone VA-3 et d'en ajouter l'usage dans la grille des spécifications.

**RÉSOLUTION
NO : 947-16**

**7. DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR
L'ANNÉE 2017**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017.

Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h :

9 janvier	3 juillet
6 février	7 août
6 mars	11 septembre
3 avril	2 octobre
1 ^{er} mai	13 novembre
5 juin	4 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au *Code Municipal* qui régit la Municipalité.

**RÉSOLUTION
NO : 948-16**

8. OCTROI DE CONTRATS POUR DÉNEIGEMENT

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer les contrats de déneigements suivants pour l'année 2016-2017 à:

Citernes # 1 et # 2	Jonathan Blais	900 \$
Citerne # 6	Léo Guérard	450 \$
Citerne # 7 + entreposage des bacs à recyclage	Laurent Gendreau	850 \$
Édifices municipaux et trottoirs	Denis Thivierge, maraîcher	25 000 \$
Rue des Sorciers - stationnement piste de ski de fond - citerne # 8	Déneigement TJ	6 090 \$

* les prix excluent les taxes.

M. Julien Milot mentionne que le prix fourni par un des entrepreneurs a augmenté de 13 %.

**RÉSOLUTION
NO : 949-16**

9. OCTROI DE CONTRAT NOTARIÉ POUR SERVITUDES DU BASSIN 1

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents qu'un contrat soit octroyé à M^c Gaétan Lévesque, notaire de l'étude légale Picard, Lévesque, Jobin, notaires pour la préparation, la signature et l'inscription de vingt (20) servitudes d'égout entre la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et divers cessionnaires pour la somme de 15 000 \$ incluant taxes et déboursés – les deniers proviendront du règlement d'emprunt 563-2016.

**RÉSOLUTION
NO : 950-16**

10. APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN

ATTENDU QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien demande une subvention au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le but de construire un terrain de soccer synthétique;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans approuve cette démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de la Municipalité de l'Ange-Gardien.

11. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires et la directrice générale les a transmises au MAMOT.

12. AVIS DE MOTION

Yves Coulombe donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement déterminant le taux de taxes foncières générales à taux variés, le taux des taxes spéciales, les différents taux de taxes pour les services et les intérêts sera adopté lors d'une prochaine séance du Conseil.

**RÉSOLUTION
NO : 951-16**

13. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (17 470,81 \$) et autorise le paiement des comptes à payer (2 592 571,37 \$) totalisant 2 610 042,18 \$ pour le mois de novembre 2016 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **951-16**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

14. CORRESPONDANCE

Aucune autre correspondance n'a été reçue.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire et les conseillers répondent aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION
NO : 952-16**

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 9 h 50.

BRIGITTE BOULIANNE
ADJOINTE À LA DIRECTION

YVES COULOMBE
MAIRE